



COMPTE-RENDU

COMITE DE PROGRAMMATION

LEADER N°21

Consultation écrite du 19/06/2023 au 04/07/2023



UNION EUROPEENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'Europe investit dans les
zones rurales



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Groupe d'Action Locale
LNCA



Table des matières

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS	3
DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE	4
RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE	5
Approbation du compte-rendu n°20	7
Modification annexe 2 – Eléments financiers	8
Programmation	9
<i>Mobilité rurale -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT</i>	<i>9</i>
<i>Journée santé 2023 -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT</i>	<i>10</i>
<i>Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT</i>	<i>12</i>
<i>Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg de Léon – Phase 1</i>	
<i>Commune de Léon</i>	<i>13</i>
<i>Aménagement des cellules commerciales -Commune de Parentis-en-Born</i>	<i>15</i>
<i>CREATION D'UNE CONSERVERIE LEGUMERIE- SCIC-SAS Coopérative du Born</i>	<i>16</i>
<i>Atelier de transformation de produits laitiers -LA PALUE</i>	<i>18</i>
<i>Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social GCSMS Nord Landes</i>	<i>19</i>
<i>ECO-Mégots -Mairie de Mimizan</i>	<i>20</i>
<i>Terre d'Eau – Podcast sur les zones humides -ZEUXO PRODUCTIONS</i>	<i>21</i>
<i>Travaux de rénovation de l'ex CIAS à Mimizan pour l'extension des services de la CCM et l'accueil du Pays Landes Nature Côte d'Argent</i>	<i>23</i>
Déprogrammation	24
ANNEXE - ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V9 à compter du 04/07/2023	26

Le Comité de programmation LEADER n'ayant pas pu se réunir et afin d'avancer dans les dossiers de fin de programmation, une consultation écrite a été mise en place du 19/06/2023 au 04/07/2023.

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Pour rappel, le Comité de Programmation ne peut valablement émettre d'avis que si le double quorum est respecté, c'est-à-dire que si cumulativement :

- Au moins la moitié des membres votants du Comité de Programmation est présente (si le titulaire et le suppléant sont présents, seul est comptabilisée la voix du titulaire) ;
- Au moins la moitié des voix, qui s'expriment lors du vote, relèvent du Collège Privé.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du GAL, qui disposent que « l'absence de réponse d'un membre votant vaut acceptation des éléments à l'ordre du jour de la consultation écrite », les avis comptabilisés dans le cadre de la consultation écrite portent donc sur l'effectivité des votants consultés relevant de chacun des deux collèges, que leur avis aient fait l'objet de votes exprimés, ou bien qu'ils aient fait l'objet d'un avis tacite favorable.

Ainsi :

Nombre de membres en exercice : 42 membres – 42 votants	Nombre de membres participants à la consultation
Collège public : 9 binômes titulaire/suppléant - Soit au total 18 destinataires de la consultation écrite (9 titulaires et 9 suppléants) - Dont 18 potentiels votants (titulaire ou suppléant)	Collège public : 18 (dont 7 votes exprimés)
Collège privé : 12 binômes titulaire/suppléant - Soit au total 24 destinataires de la consultation écrite (12 titulaires et 12 suppléants) - Dont 24 potentiels votants (titulaire ou suppléant)	Collège privé : 24 (dont 5 votes exprimés)

DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE

- ◆ Approbation du compte-rendu de la consultation écrite n°20 du mois de mars 2023

- ◆ Modification Annexe 2 : Ventilation de la maquette.

- ◆ Projets en **programmation** :
 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Mobilité rurale
 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Journée santé 2023
 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit
 - Commune de LEON -Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg- phase 1
 - Commune de Parentis-en-Born - Aménagement des cellules commerciales
 - Coopérative du Born - Création d'une conserverie légumerie
 - La PALUE - Atelier de transformation de produits laitiers
 - GCSMS Nord Landes - Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social
 - Commune de Mimizan - Eco-mégots
 - Zeuxo Productions - Terre d'eau – Podcast sur les zones humides
 - Communauté de communes de Mimizan - Travaux de rénovation de l'ex CIAS

- ◆ Projets en **déprogrammation**
 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Journée santé 2022
 - Communes de Saint-Michel-Escalus - Halle

RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure (19.2-3-4)	Fiche-action concernée	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/ N	Program mation O/ N
RAQU190222C R0720215	19-2	1.2	PETR Landes Nature Côte d'Argent	Mobilité rurale	29 922.54 €	62 403.17 €	O	O
RAQU190222C R0720194	19-2	1.1	PETR Landes Nature Côte d'Argent	Journée santé 2023	6 403.95 €	8 004.94 €	O	O
RAQU190222C R0720082	19-2	1.2	Commune de Léon	Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg- phase 1	60 000 €	1 492 190.25 €	O	O
RAQU190222C R0720062	19-2	2.1	Commune de Parentis-en-Born	Aménagement des cellules commerciales	80 000€	173 428.78 €	O	O
RAQU190222C R0720070	19-2	3-1	Coopérative du Born	Création d'une conserverie légumerie	25 557.43 €	127 787.15 €	O	O
RAQU190222C R0720086	19-2	3-1	La Palue	Atelier de transformation de produits laitiers	21 576.08 €	110 190.28 €	O	O
RAQU190222C R0720193	19-2	3-2	PETR Landes Nature Côte d'Argent	Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit	30 635.44€	50 106.80 €	O	O
RAQU190222C R0720002	19-2	1.1	GCSMS Nord Landes	Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social	20 000 €	31 022.61 €	O	O

RAQU190222C R0720160	19-2	3-3	Commune de Mimizan	Eco-mégots	4 296 €	5 370 €	0	0
RAQU190223C R0720011	19-2	3-2	Zeuxo Productions	Terre d'eau – Podcast sur les zones humides	30 339.12€	53 065.22 €	0	0
RAQU190222C R0720164	19-2	2-1	Communauté de communes de Mimizan	Travaux de rénovation de l'ex CIAS	80 000 €	173 428.78 €	0	0

Pour Déprogrammation / sous-réalisation

Porteur de projet	Projet concerné	Montant FEADER Déprogrammé
Communes de Saint-Michel-Escalus	Halle	1 778.51 €
PETR Landes Nature Côte d'Argent	Journée santé 2022	977 €

Modification des documents de mise en œuvre

Type de document	Nature de la modification
Annexe 2 : Eléments financiers	Ventilation de la maquette.

Approbation du compte-rendu n°20

- ◆ Approbation du compte-rendu du comité du 28 novembre 2022

- ◆ Modification Annexe 2 : Ventilation de la maquette.

- ◆ Projets en **programmation** :
 - LA SMALAH - ANCRAGE
 - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Candidature LEADER 2021-2027
 - Commune de MEZOS - Plan de référence
 - Commune de TALLER -Plan de référence
 - Commune de CASTETS-Etude hydroélectrique
 - Commune de CASTETS -Sentier pédagogique

- ◆ Projets en **déprogrammation**
 - La Callune – « Création d'un parcours pédagogique ».
 - Chanvre - « L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits ».
 - CCM – « Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan ».

Le compte-rendu est approuvé à l'UNANIMITE.

Modification annexe 2 – Eléments financiers

Point maquette financière LEADER 2014-2020

	Nb dossiers	Montant	%
Sélection	13	513 467.26 €	29.96 %
Programmation	40	1 200 153.74 €	70.04 %
TOTAL	53	1 713 621 €	100 %

A ce jour, 13 projets sont sélectionnés en phase de programmation définitive (dossier administratif de demande de subvention en cours de validation) et 40 projets sont programmés en phase soit de réalisation (12 dossiers) soit finalisés et payés (28 dossiers).

Si les projets encore en cours d'instruction ou de réalisation sont réalisés en totalité, la maquette LEADER 2014-2020 d'un montant total de 1 713 621 € sera utilisée en totalité.

Modification annexe 2 – Eléments financiers

PROPOSITION DE VENTILATION PAR FICHE ACTION

La répartition des crédits restants s'est effectuée en fonction des derniers projets sélectionnés à programmer définitivement et en fonction du solde actuel par fiche action.

Maquette actuelle : 1 713 621 €

Fiche-action	Actuel	Mouvement	Final
1.1 : Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé	342 739.55 €	X	428 424.44 €
1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux	159 201.90 €	+4 735.78 €	199 002.38 €
2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité	589 670.60 €	+2 211.09 €	737 088.25 €
2.2 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique	11 459.67 €	X	14 324.59 €
3.1 : Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires	93 059.51 €	-18 581.99 €	116 324.39 €
3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire	120 223.23 €	+15 339.12 €	150 279.04 €
3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets	67 949.36 €	-3 704 €	84 936.70 €
4 : Coopération	0	X	0
5 : Animation	329 317.18 €	X	411 646.48 €
TOTAL			1 713 621 €

LA MODIFICATION DE L'ANNEXES 2 EST VALIDEE A L'UNANIMITE

Mobilité rurale -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Dossier n° RAQU190222CR0720215

◆ Rappel du projet

La mobilité est un des enjeux majeurs du Pays Landes Nature Côte d'Argent. En 2020, le Pays a engagé une réflexion autour de la mobilité avec la réalisation d'une étude des besoins en mobilité.

Les 3 Communautés de Communes du territoire ont finalisé leurs « schémas vélo » et une d'entre-elles a pris la compétence « Mobilité ».

Les élus du Pays Landes Nature Côte d'Argent ont décidé de la création d'un poste de chargé de mission Mobilité afin d'encourager la mobilité durable par tous sur le territoire.

OBJECTIFS :

- Piloter l'élaboration et le suivi du Contrat Opérationnel de Mobilité ;
- Promouvoir et accompagner, auprès des différents acteurs du territoire, la mise en place de projets favorisant la diversification des solutions de mobilité ;
- Développer et promouvoir les modes alternatifs à l'autosolisme pour améliorer la mobilité de tous et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

MISSIONS :

- Suivre les contractualisations autour de la mobilité et veille financière ;
- Accompagner les communautés de communes et les communes du Pays (veille, montage de dossier, animation) ;
- Accompagner les entreprises à la définition et au suivi de leurs plans de Mobilité ;
- Permettre le changement de comportement ;
- Sensibiliser les élus et le grand public.

◆ Fiche action :

1.2 – Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

◆ Plan de financement

DEPENSES		RECETTES		
Intitulé	Montant	Financeurs	Montant	Taux
Salaires et charges	50 232.32 €	Région	20 000 €	
Couts indirects (15%)	7 534.85 €	FEADER 21-27	29 922.54 €	
Animation atelier	2 442 €			
Expert	1 800 €			
Communication	394 €			
		Autofinancement	12 480.63 €	
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	62 403.17 €	TOTAL RECETTES	62 403.17 €	

➔ Demande initiale en sélection à hauteur de **25 186.76 €**

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **29 922.54 €** correspondant au plan de financement final

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Journée santé 2023 -PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Dossier n° RAQU190222CR0720194

◆ Rappel du projet

Chaque année, environ 6 000 saisonniers travaillent sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent. Une enquête menée en 2021 a révélé les difficultés d'accès aux soins des travailleurs saisonniers en raison du coût financier de la consultation, du manque de temps durant la saison ou encore de l'éloignement géographique entre le lieu de travail et le lieu de consultation.

Depuis deux ans, nous proposons aux saisonniers du territoire, ayant en majorité entre 18 et 30 ans, des journées prévention santé gratuites et sans rendez-vous.

Pour cela, nous réunissons plusieurs professionnels de santé : ostéopathes, dentistes, ophtalmologues, gynécologues etc.

Nous souhaitons améliorer ces journées en proposant en plus des intervenants des années précédentes, un dermatologue, un médecin généraliste et un test d'audition.

Ces journées auront lieu la première semaine de juillet sur des grandes stations du territoire.

◆ **Fiche action :**

1.1 Améliorer l'organisation des services et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

◆ **Plan de financement**

DEPENSES		RECETTES		
Intitulé	Montant	Financeurs	Montant	Taux
Salaires et charges	856.47 €	FEADER 21-27	6 403.95 €	
Couts indirects (15%)	128.47 €			
Sensibilisation et dépistage bucco-dentaire	4 700 €			
Séances massage	1 620 €			
Communication	700 €			
		Autofinancement	1 600.99 €	
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	8 004.94 €	TOTAL RECETTES	8 004.94 €	

➔ **PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 6 403.95 €**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit

PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Dossier n° RAQU190222CR0720193

◆ Rappel du projet

Le travail est nommé « Etude-Action ». Il s'agit à la fois d'un travail pédagogique et d'échange, sur la réalité patrimoniale locale et ses possibles valorisations, tout comme de la mise en mouvement d'une dynamique et d'une mobilisation entre les acteurs en place, qu'ils soient publics (Etat, Collectivités...), privés, amateurs, habitants... Le patrimoine est un matériau formidable permettant de faire "ressource" et constituer une base identitaire.

Cette dynamique partenariale et ce qu'elle générera, devra tenir compte des transitions en cours qu'elles soient économiques (avec le développement de l'économie sociale et solidaire, souvent porteuse d'innovation), ou écologique (notion de tourisme durable préalablement évoquée) et pourra être l'occasion de nouvelles collaborations et/ou coopérations.

La participation citoyenne sera au coeur de cette dynamique. Nous souhaitons favoriser les temps d'échanges, permettre des temps de construction collective de savoirs et de savoir-faire, conforter et susciter l'envie de s'engager sur son territoire. Pour cela, nous allons créer un Conseil de Développement ; c'est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile.

◆ Fiche action :

3.2 Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale, culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

◆ Plan de financement initial

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant	Financeurs	Montant
Salaires et charges	35 000 €	Plan Destination France (AAP)	14 175 €
Couts indirects (15%)	5 250 €	FEADER 21-27	23 625 €
Animation atelier - Expert	7 000 €		
		Autofinancement	9 450 €
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	47 250 €	TOTAL RECETTES	47 250 €

◆ Plan de financement final

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant	Financeurs	Montant
Salaires et charges	37 484 €	Plan Destination France (AAP)	9 450 €
Couts indirects (15%)	5 622.60 €	FEADER 21-27	30 635.44 €
Animation atelier - Expert	7 000.20 €		
		Autofinancement	10 021.36 €
TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	50 106.80 €	TOTAL RECETTES	50 106.80 €

- ➔ Demande initiale en sélection à hauteur de **23 625 €**
- ➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **30 635.44 €** correspondant au plan de financement final

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Requalification et sécurisation des espaces publics centre bourg de Léon – Phase 1 Commune de Léon

DOSSIER N° RAQU190222CR0720082

◆ Rappel du projet

La commune de Léon jouit d'un environnement remarquable dessiné de dunes anciennes dans l'arrière littoral landais et de nombreux sites naturels répertoriés au patrimoine national des Landes (le courant de Huchet, le lac de Léon...). La richesse et la singularité du contexte géographique, architectural et historique du village font de Léon une destination touristique très prisée. L'aménagement du bourg doit refléter cette particularité territoriale. L'enjeu principal de la requalification et de la sécurisation des espaces publics du centre-bourg est donc d'offrir des lieux polyvalents apportant à la population permanente un cadre fonctionnel et agréable hors saison et permettant l'accueil des visiteurs estivaux dans un esprit de savoir-vivre landais. Ce projet est structuré par des circulations piétonnes organisées d'escaliers, de rampes et de caillebotis. Cette expression des aménagements urbains ancre le site dans son contexte territorial et renforce la symbolique du centre-bourg.

Dans le cadre du projet, trois types d'espaces ont été distingués :

- Le coeur du bourg (place de l'Église, place Courtiau et la place de la Poste),
- Les trois parkings-places,
- La voirie courante du centre.

La volonté de cette démarche est de hiérarchiser des espaces afin de faciliter le repérage et l'identification de différents flux piétons, cyclistes, motorisés. Les ambiances des parkings-places seront moins minérales et plus travaillées au niveau des matériaux des sols. La qualité des lieux passe par la pacification des flux motorisés ainsi que la reconquête de l'espace urbain du centre-bourg au profit des déplacements doux

Le projet global va comprendre 5 phases, dont 3 auront lieu sur la mandature 2020 – 2026. La phase 1, objet du présent projet, s'achèvera à l'été 2023 et verra la création d'un barreau routier de liaison à partir du rond-point de Castest (entrée Est du village) qui permettra l'organisation d'un sens unique de circulation des poids lourds qui ne se croiseront plus dans le village. Les espaces publics en centre-bourg seront ainsi pacifiés et sécurisés, notamment pour les cyclistes et les piétons

Fiche action :

1.2 Adapter la mobilité aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux

◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	Lot n° 1 - VRD et mobilier urbain	1 434 998,5	Département	250 000.00 €
	Lot n°2 - espaces verts et mobilier	57 191,75	Etat	350 000.00 €
			MOP/OQDP appelant du FEADER	15 000.01 €
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	817 190.24 €
			FEADER	60 000.00 €
			Total Aide Publique	1 492 190.25 €
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	Total assiette LEADER	1 492 190.25 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	1 492 190.25 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	1 492 190.25 €	Total opération présentée au titre de LEADER	1 492 190.25 €

➔ **PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 60 000 €**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Aménagement des cellules commerciales -Commune de Parentis-en-Born

DOSSIER N° RAQU190222CR0720062

• Rappel du projet

La ville de Parentis, à l'image des villes du littoral aquitain, voit sa population croître rapidement : 4 000 habitants en 2008 contre 6 500 habitants en 2017. Ceci implique un effort d'adaptation de la qualité et du nombre de services à la population. Cette adaptation passe par une redynamisation du centre-ville. L'Acquisition et l'aménagement pour la mise en location des cellules commerciales en coeur de ville ont pour objectif de renforcer l'attractivité de l'hyper-centre.

L'acquisition des 5 cellules commerciales a été financée par un emprunt (730 000 € hors frais de notaire).

La création des cellules commerciales à loyers modérés va permettre d'augmenter l'offre commerciale en favorisant la diversité et la complémentarité de l'activité commerciale. Ces cellules vont également redynamiser le centre-ville en apportant un lieu de rencontres, de partages, en développant les flux et les animations.

La Chambre de Commerces et d'industrie a réalisé une étude à la demande de la Mairie, composée de rencontres avec des commerçants, de sondages lors des marchés en plein-air, de sondages des parentissois, des citoyens.

Ces enquêtes ont démontré de réels besoins de commerces de proximité en centre-ville, d'une volonté de créer un lieu de rencontre, de réaliser des activités locales avec une ambiance conviviale.

L'acquisition et l'aménagement des cellules commerciales par la Mairie de Parentis a pour objectif la pérennisation des commerces à l'année sur le territoire ; l'accessibilité à des nouveaux commerçants grâce à des loyers modérés (maîtrise des loyers par la mairie) – pas de frais d'accès (pas de droit d'accès au bail ni de pas de porte) (primo-accédant) ; une réponse à des besoins définis par des études réalisées.

Les cellules commerciales en coeur de ville ont pour but de redynamiser l'hyper-centre avec des manifestations / activités dans le centre-ville ; de créer un lieu de rencontre, de partages ; de favoriser les liens intergénérationnels ; d'apporter une complémentarité de commerces : pas de concurrence avec des commerces déjà existants (activités différentes ; choix des nouveaux commerçants réalisés par un comité de pilotage comprenant des représentants de commerçants locaux, d'associations de commerçants, de la CCI, du service développement économique de la communauté de communes.

Fiche action :

2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité

◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	MENUISERIE BOIS	10 298.43 €	Région	16 057.16 €
	PLATERIE	49 905.23 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	20 000.01 €
	CARRELAGE	49 119.86 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	57 371.61 €
	PEINTURE	9 250 €	FEADER	80 000.00 €
	PLOMBERIE	9 115 €	Total Aide Publique	173 428,78 €
	ELECTRICITE	43 482.97 €	Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	RACCORDEMENT électrique	2 257.29 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	173 428,78 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	173 428,78 €	Total opération présentée au titre de LEADER	173 428,78 €

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **80 000 €**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Création d'une conserverie légumerie SCIC-SAS Coopérative du Born

DOSSIER N° RAQU190222CR0720070

◆ Rappel du projet

La Coopérative du Born est une initiative qui regroupe un collectif d'acteurs (agriculteurs, artisans, élus territoriaux et société civile) réuni depuis 2017 pour co-construire le projet de création d'un légumerie / conserverie coopérative. Au sein de ce collectif, les agriculteurs sont les représentants majoritaires. Cette initiative tombe à point nommé au moment où la réglementation se durcit pour imposer, en 2022, aux cantines municipales un approvisionnement en produits biologiques et issus de circuits courts (LOI EGAlim n° 2018-938 du 30 octobre 2018).

Publics cibles :

- pour les collectivités : la conserverie / légumerie est un outil de leur Plan Alimentaire de Territoire et leur permettra de répondre aux obligations relatives à la loi EGAlim, notamment sur l'approvisionnement "durable" des cantines ; - pour les producteurs (maraîchers, agriculteurs) : cet outil leur permettra d'étoffer leur clientèle avec une demande régulière et définie, ce qui induira un revenu décent tout au long de l'année. De plus, cet outil leur permettra de valoriser leurs invendus (conserves) afin de lutter contre le gaspillage alimentaire ;

- pour les commerces : cet outil engendrera une facilité d'accès à des produits locaux, savoureux et labellisés (demande croissante de la part des consommateurs) à des prix raisonnables ;
- pour les habitants : cette initiative favorisera l'accès à une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et à prix accessible au sein du foyer.

Les enjeux derrière cet outil sont majeurs :

- Assurer un revenu décent aux agriculteurs ;
- Relocaliser la valeur ajoutée ;
- Apporter une réponse concrète face aux obligations de la loi EGAlim ;
- Créer des emplois locaux à destination des publics vulnérables.

Le projet sera générateur d'emplois dès son lancement opérationnel avec :

- 1 ETP sur des fonctions de direction générale
- 1 ETP sur des fonctions de coordination
- 2,42 ETP sur des fonctions de production
- 0,71 ETP sur des missions de logistique (collectes / livraisons).

Fiche action :

3.1 Développer / structurer les circuits-courts / de proximité alimentaire

◆ **Plan de financement**

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	MACHINE DE DECOUPE EN TRANCHE	49 432 €	Région Cofinancé	6 389.36 €
	MACHINE A COUPER EN CUBE	54 688 €	Région Top Up	44 725.50 €
	MACHINE SOUS-VIDE	14 329.65 €	FEADER	25 557.43 €
	EPLUCHEUSE	4 554 €	Total Aide Publique	76 672.29 €
	ESSOREUSE	4 783.50 €	Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	51 114.86 €
	Total assiette LEADER	127 787.15 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	127 787.15 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	127 787.15 €	Total opération présentée au titre de LEADER	127 787.15 €

- ➔ **Demande initiale en sélection à hauteur de 30 000 €**
- ➔ **PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 25 557.43 € correspondant au plan de financement final**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Atelier de transformation de produits laitiers -LA PALUE

DOSSIER N° RAQU190222CR0720086

Rappel du projet

Construction d'un laboratoire de transformation de produits laitiers pour diversifier la ferme vers la vente directe de lait, yaourts, crèmes desserts et glaces. L'objectif est de faire connaître la ferme bio et de proposer des produits à l'ensemble des habitants, des collectivités et des touristes de la région. Le bâtiment sera situé sur la ferme, sera constitué d'un atelier de transformation, de salles de stockage (emballage, froid positif et négatif).

Dans un contexte économique très compliqué de la filière lait bio, l'objectif est de redynamiser la ferme et d'assurer sa pérennité dans le temps. Dans les Landes, les producteurs de lait sont tous les ans moins nombreux (env - 10% par an) avec aujourd'hui seulement 60 éleveurs contre 500 en 2000.

Apporter aussi une offre de produits permettant de répondre à la loi Egalim 2 pour les collectivités et permettre aussi aux habitants de trouver un produit de consommation courante au niveau local.

Fiche action :

3.1 Développer / structurer les circuits-courts / de proximité alimentaire

Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financeur	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	PANNEAU LABORATOIRE YAHOURT	42 525 €	Région Cofinancé Région Top up	5 394.02 € 12 605.98 €
	CHAMBRE POSITIVE ET NEGATIVE LABORATOIRE	7 500 €	Département	4 500.00 €
	MATERIEL REPRODUCTION DE GLACE LABORATOIRE	44 562 €	FEADER	21 576.08 €
	Climatisation laboratoire	1 220 €	Total Aide Publique 40%	44 076.12 €
	ELECTRICITE LABORATOIRE	4 038.28 €	Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER 60%	66 114.17 €
	Total assiette LEADER	110 190.28 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	110 190.28 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	110 190.28 €	Total opération présentée au titre de LEADER	110 190.28 €

➔ Demande initiale en sélection à hauteur de **30 000 €**

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **21 576.08 €** correspondant au plan de financement final

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Attractivité des métiers du maintien à domicile et du médico-social GCSMS Nord Landes

Dossier n° RAQU190222CR0720002

◆ Rappel du projet

Le Groupement de Coopération Sanitaire Social et Médico-Social (GCSMS) Nord-Landes est un groupement de 17 établissements médico-sociaux et sanitaires présents sur le territoire du Nord Landes et Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Au sein du Pays Landes Nature Côte d'Argent, 35% de la population a plus de 60 ans, soit 19 382 personnes dont plus de 34% ont plus de plus de 75 ans (INSEE 2018).

Le territoire étant très attractif, il sera d'autant plus impacté par cette transition démographique.

Afin de répondre aux besoins croissants de la population, dans le secteur médico-social et sanitaire, le GCSMS Nord Landes met un point d'honneur à valoriser le secteur du grand-âge car il est peu ou mal connu. Il est souvent associé à des rémunérations trop basses ou à un sentiment de non-reconnaissance de la part de la population.

Il souhaite développer la communication, les formations, l'innovation managériale pour contribuer à l'attractivité des métiers.

◆ Fiche action :

1.1 Améliorer l'organisation des services et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	LOGICIEL INTERNET METIERS	3 960 €	Autre financeur :	
	SITE INTERNET	960 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	5 000.00 €
	ANIMATION DE PROJET – 6 MOIS	22 697.92 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	6 022.61 €
	Frais indirects (15%)	3 404.69 €	FEADER	20 000.00 €
			Total Aide Publique	31 022.61 €
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	Total assiette LEADER	31 022.61 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	31 022.61 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	31 022.61 €	Total opération présentée au titre de LEADER	31 022.61 €

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **20 000 €**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

ECO-Mégots -Mairie de Mimizan

DOSSIER N° RAQU190222CR0720160

Rappel du projet

Le mégot est une catastrophe environnementale : chaque année, en France 7,7 milliards de mégots sont jetés au sol de manière inappropriée dans l'espace public. On estime qu'un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau pouvant entraîner une perturbation de l'équilibre de l'écosystème, une dégradation des habitats et une accumulation de certaines substances dans les organismes des animaux.

La commune de Mimizan station balnéaire du littoral landais, a récemment engagé une politique volontariste en faveur de l'environnement, matérialisée par l'élaboration en cours d'un Agenda 21. Parmi les opérations préfigurant l'agenda 21, une opération de sensibilisation à la gestion des mégots interpelle directement les comportements des fumeurs (30% de la population portée à 50 000 habitants en période estivale) pour rappeler qu'il est important que ces déchets ne finissent pas dans la rue, sur une plage ou en forêt et proposer une solution concrète de recyclage.

En effet, des solutions existent pour mieux les collecter, voire pour les recycler. L'entreprise de l'économie sociale et solidaire d'utilité publique (ESUS) Keenatt EcoMégot à proximité de Mimizan (basée en région bordelaise), accompagne acteurs publics et privés dans la collecte et le recyclage des mégots, et a déjà été choisie localement par les communautés de communes des Grands Lacs (dossier Leader avant Covid) au nord de Mimizan et de Côte Landes Nature, au sud.

C'est donc tout naturellement et dans ce droit fil que la municipalité de Mimizan a décidé de faire appel à la même société pour la collecte et le recyclage des mégots, et ainsi rejoindre la campagne de communication globale au sein du périmètre LEADER du Pays LNCA. Le plastique contenu dans le filtre du mégot (acétate de cellulose), est extrait et mélangé avec d'autres matières plastiques recyclées pour créer un nouveau polymère plastique recyclable, transformé en un panneau de sensibilisation. Ces plaques ont un rôle de rappel et de sensibilisation à la pollution des mégots dans les parcs, les jardins, les rues, les plages, les locaux d'entreprises ou les mairies et permettent d'impulser les changements de comportements. Cette action vient conforter celles des « plages sans poubelles » ou des « bacs à marée » sensibilisant aux déchets de mer, qui donnent de bons résultats sur le littoral aquitain.

Elle porte l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre aux urgences environnementales et à l'impact des déchets par un accompagnement complet :

- kit de communication et une séance de sensibilisation en présentiel,
- Fourniture d'un point d'apport volontaire
- Personnalisation des cendriers publics pour rappeler l'action de recyclage
- Matériel de collecte (bidons, fût de stockage) et enlèvement par l'entreprise de l'ESS pour recyclage
- à quoi s'ajoute la réalisation de pochoirs pour inscriptions « ici commence la mer » aux bouches du réseau pluvial à l'échelle intercommunale.

Fiche action :

3.3 -Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets

Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	PRESTATION ETUDE – 2 ANS	4 900.00 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	1 074,00 €
	POCHOIRS	470.00 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	
			FEADER	4 296,00 €
			Total Aide Publique	5 370.00 €
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	Total assiette LEADER	5 370.00 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	5 370.00 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	5 370.00 €	Total opération présentée au titre de LEADER	5 370.00 €

- ➔ Demande initiale en sélection à hauteur de **5 000 €**
- ➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **4 296 €** correspondant au plan de financement final

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Terre d'Eau – Podcast sur les zones humides -ZEUXO PRODUCTIONS

Dossier n° RAQU190222CR0720011

• Rappel du projet

Par leur richesse en habitats et en espèces, leur rôle d'infrastructure naturelle, leur place comme support d'activités et cadre de vie de qualité, les milieux humides sont des espaces à forts enjeux écologique, économique et social. La France s'est engagée à préserver les zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de la convention internationale de Ramsar.

Les podcast « Terres d'Eau », invite, à travers des rencontres sur le terrain comme en studio, le public à explorer les zones humides de la côte d'argent. Au fil des épisodes nous découvrirons comment ils se sont formés, de quels événements ils ont été témoins, comment homme et nature ont appris à cohabiter, et quels sont les défis à relever pour les préserver.

La saison 1, composée de 24 épisodes diffusés en podcast à raison de deux épisodes par mois, lancera le projet, et explorera les zones humides du Pays de Born.

Enjeux et Objectifs :

Les zones humides sont un amortisseur du changement climatique ; leur protection dans le monde est une des clefs de la maîtrise du réchauffement climatique.

Ce podcast vise en premier lieu à rendre la connaissance de ce milieu accessible à tous, à créer de l'intérêt et de la curiosité auprès d'un public large afin de les préserver, et les restaurer.

L'objectif est clairement de valoriser les zones humides, de mettre en lumière une communauté curieuse en engagée à travers des épisodes réguliers.

Les auditeurs francophones : de passage dans la région comme les habitants, comprendront la richesse de l'arrière-cordon dunaire, et la nécessité de le protéger.

◆ Fiche action :

3.2 Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale, culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	PRESTATIONS	4 500.00 €	Autre financeur : Agence de l'eau cofinancé	8 334.78 €
	Frais de communication	5 135.88 €	Autre financeur : Agence de l'eau cofinancé	8 089.22 €
	FRAIS SALARIAUX	35 963.34 €		
	FRAIS DE MISSION	2 071.50 €	FEADER	30 339.12 €
	COUTS INDIRECTS	5 394.50 €	Total Aide Publique	49 763.12 €
	PRESTATIONS	4 500.00 €	Maître d'ouvrage privé	3 302.11 €
	Total assiette LEADER	53 065.22 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	53 065.22 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	53 065.22 €	Total opération présentée au titre de LEADER	53 065.22 €

➔ **Demande initiale en sélection à hauteur de 15 000 €**

➔ **PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 30 339.12 € correspondant au plan de financement final**

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Travaux de rénovation de l'ex CIAS à Mimizan pour l'extension des services de la CCM et l'accueil du Pays Landes Nature Côte d'Argent

Communautés de communes de Mimizan

DOSSIER N° RAQU190222CR0720164

Rappel du projet

Avec le transfert des compétences et surtout l'accueil de nouveaux habitants notamment depuis le COVID en 2020, la Communauté de communes de Mimizan a besoin d'étendre ses locaux pour recevoir certains publics, en particulier :

- Demandeurs d'emploi de longue durée dans le cadre de sa nouvelle politique zéro chômeur,
- Porteurs de projets de développement économique ou d'économie solidaires (acteurs associatif),
- Particuliers nécessitant d'améliorer la performance de leur logement dans le cadre de la politique PRECORENO de plateforme de transition énergétique.

L'acquisition et la réhabilitation du bâtiment de l'ex CIAS implique un volet énergétique important sur un édifice ancien à valeur patrimoniale (église, jardin public) dont les élus intercommunaux ont souhaité qu'il reste dans le giron de l'action publique, ouvert à tout porteur de projet.

Le rez-de-chaussée du bâtiment serait occupé par les services de la CCM et disposerait d'un local dédié à l'accueil du public, qui n'existe pas dans le bâtiment actuel faute de place, et le Pays Landes Nature Côte d'Argent (PLNCA) également au service des porteurs de projets et du développement économique et social durable du territoire à une échelle plus large, viendrait s'installer au 1er étage du bâtiment ce qui permettrait une plus grande synergie sur un site unique.

Fiche action :

2.1 Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité.

Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financeur	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	GROS OEUVRE	23 804 €		
	CHARPENTE	12 438 €	Département	19 639.60 €
	MENUISERIES EXTERIEURES	79 850 €	Etat	72 800.00 €
	CLOISONEMENT DOUBLAGE FAUX PLAFOND	44 909.85 €		
	ELECTRICITE	61 552.60 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	20 000.01 €
	PLOMBERIE SANITAIRE	2 892.50 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	73 754.15 €
	MENUISERIE INTERIEURE	13 650 €	FEADER	80 000.00 €
	PEINTURE, SOLS SOUPLES	27 096.81 €	Total Aide Publique	266 193.76 €
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	Total assiette LEADER	266 193.76 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	266 193.76 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	Montant dépenses présentées	266 193.76 €	Total opération présentée au titre de LEADER	266 193.76 €

- ➔ Demande initiale en sélection à hauteur de **63 240 €**
- ➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **80 000 €** correspondant au plan de financement final

LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE

Déprogrammation

Déprogrammation

Mairie de Saint-Michel-Escalus
Halle du partage "LaMarensine"
RAQU190221CR0720121

FICHE 2-1 «Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité».

Montant LEADER à déprogrammer :

1 778,51€

Montant LEADER attribué : 41 590,92 € au lieu de 43 369,43 €

Motif :

Taux de réalisation : 97,39 %

PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Journée santé 2022

RAQU190222CR0720066

FICHE 1-1 «Améliorer l'organisation des services et médicaux sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé

Montant LEADER à déprogrammer :

977 €

Montant LEADER attribué : 6 335,60€ au lieu de 7 312,60 €

Motif :

Taux de réalisation : 86,64 %

M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte
d'Argent



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "AG".

ANNEXE - ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V9 à compter du 04/07/2023

ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V9 à compter du 04/07/2023

2.1 Maquette financière

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2025

Orientation stratégique	Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025					Total du cofinancement (Fesader + CPN)
			Dotation FEADER précédente*	Mouvements**	Dotation FEADER après mouvements	Financement apporté par (nom des financeurs)	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	
Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la population dédiés à la santé et à la mobilité	19.2	1.1 : Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé	342 739,55 €		342 739,55 €		428 424,44 €	
		Dont équipement structurant	208 000,00 €		208 000,00 €		260 000,00 €	
Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la population dédiés à la santé et à la mobilité	19.2	1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux	154 466,12 €	+ 4 735,78 €	159 201,90 €		199 002,38 €	
Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs, les centres bourgs et tendre vers un urbanisme durable	19.2	2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité	584 689,11 €	+ 2 211,09 €	586 900,20 €		733 625,25 €	
Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs, les centres bourgs et tendre vers un urbanisme durable	19.2	2.2 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique	11 460 €		11 459,67 €		14 324,59 €	
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.1 : Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires	111 641,50 €	- 18 581,99 €	93 059,51 €		116 324,39 €	
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire	107 654,51 €	+ 15 339,12 €	122 993,63 €		153 742,04 €	
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets	71 653,36 €	- 3 704,00 €	67 949,36 €		84 936,70 €	
Orientation stratégique 4 : Coopération	19.3	4 : Coopération	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Orientation stratégique 5 : Animation et Fonctionnement du GAL Pays Landes Côte d'Argent	19.4	5 : Animation et Fonctionnement du GAL Pays Landes Nature Côte d'Argent	329 317,18 €		329 317,18 €		411 646,48 €	
Total			1 713 621,00 €	- 0,00 €	1 713 621,00 €		2 142 026,25 €	

* La dotation FEADER précédente s'entend comme la dotation initiale lorsqu'il s'agit du premier avenant. Sinon il s'agit du dernier montant FEADER suite à une modification de la maquette (par voie d'avenant ou de notification). Cette colonne est facultative. Elle a pour objectif de faciliter le suivi.

** Les mouvements peuvent être positifs ou négatifs. Cette colonne est facultative. Elle a pour objectif de faciliter le suivi.

2.2 Profil annuel (minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader))

Tranches de paiements	2014-2020	2018-2021	2020-2023	2021-2024	2022-2025
25%	15%	15%	15%	15%	15%

Minimum des paiements cumulés attendus	2020	2021	2023	2024	2025
25%	40%	40%	70%	85%	100%

Les années indiquées sont des années civiles (1^{er} janvier au 31 décembre).